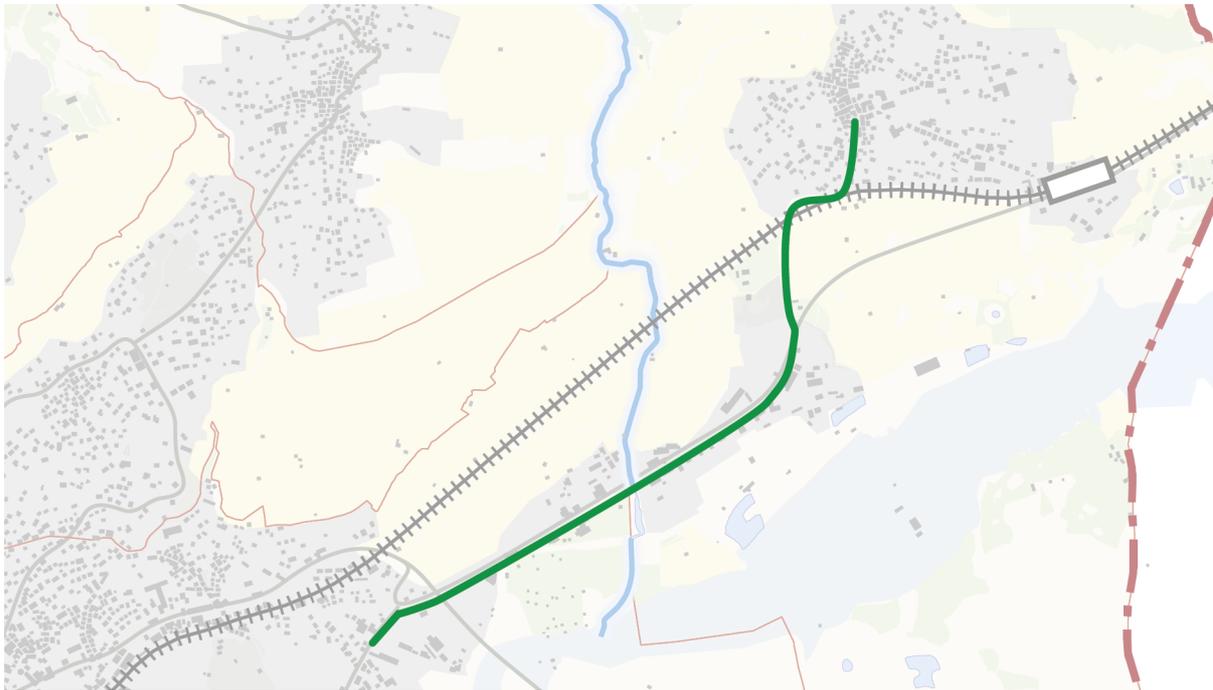


<b>MESURE M4.7</b>	<b>SALQUENEN / CREATION DE LIAISONS CYCLABLES CONTINUES POUR LES PENDULAIRES VERS SIERRE - ETAPE 1</b>	
<b>Thématique(s)</b> M4 - Améliorations du réseau structurant de mobilités douces d'agglomération M4.a - Connexion intercommunale M4.b - Trafic pendulaire	<b>Priorité : A</b>	
<b>Territoire concerné :</b> Salquenen <b>Maitre d'ouvrage :</b> Salquenen		
<b>Mesure du PA2 en relation :</b> - <b>Mesure du PA3 corrélée / liée :</b> - <b>Autres coordinations :</b> -		
		

## INTENTION

### Etat actuel

Il existe aujourd'hui une liaison cyclable non continue et partiellement en site propre entre Sierre et Salquenen.

### Données quantitatives

TJM - route de la Gemmi (axe VS T9) : 7'700 véh./jr en 2015 (source : SRTCE)

### Objectifs

- Créer un réseau structurant MD entre les communes de l'agglomération
- Densifier le réseau MD au sein de chaque commune
- Assurer la sécurité et le confort des usagers sur les réseaux MD
- Offrir une grande qualité piétonne autour des pôles d'attractivité et des centres urbains

### Description de la mesure

Des compléments de la liaison cyclable sur 300 mètres environ (site propre) entre Sierre et Salquenen pour les pendulaires, notamment vers le Lac de Géronde où il n'est pas facile de circuler pour les cyclistes.

## EVALUATION

### Opportunité

Des liaisons structurantes pour les cyclistes entre les communes de l'agglomération incitent aux reports modaux, d'autant plus que ces liaisons sont confortables et sûres.

### Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

*CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :*

- amélioration du trafic piétonnier et cycliste
- amélioration de l'accessibilité en MD

*CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :* -

*CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :*

- sécurisation des déplacements MD sur le réseau routier et offre de cheminements en site propre.

*CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :*

- réduction des nuisances environnementales (bruit, air) en reportant une partie du trafic automobile sur les mobilités douces

**Degré de maturité : 1**

**Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : -**

## REALISATION

### Calendrier de mise en œuvre

Date prévue du début des travaux : 2020  
Date prévue de la mise en service : 2020

### Calendrier de remise de l'avant-projet

2018

### Coûts

Coûts estimés : CHF 1 750 000.- HT

### Financement

Part fédérale : selon décision de la Confédération  
Solde : Commune